

Manuscrit 64 (MNN 75.149.298.53)
Lettre de Nicéphore Niépce à Pierre-Marie Royer
24 août 1818

. Au Gras, le 24 Août 1818

. Monsieur¹,

. Ne dois-je pas craindre d'abuser de votre obligeance accoutumée, et me permettrez-/
vous d'en réclamer au nom de ma femme, un nouveau témoignage en faveur de/
son fils aîné², porteur de ma lettre ? Vous eûtes dans le tems, la bonté de délivrer à/
son frère Victor³ un Certificat de bonne conduite, qui lui fut du plus grand secours/
tant à l'époque de son placement dans la Garde Royale, que pour appuyer la/
demande qu'il fit de la Croix d'honneur⁴. L'aîné n'a pas, sous tous les rapports, de/
moindres titres à votre Bienveillant intérêt, ainsi que vous pourrez en juger,/
Monsieur, par les pièces qu'il aura l'honneur de vous présenter. mais,/
indépendamment de ces considérations qui lui sont personnelles, il est utile, il est/
même nécessaire qu'il puisse prouver au besoin, que la famille à laquelle il/
appartient, est honnête et s'est acquis quelques droits à l'estime publique ;/
car nos bons Princes⁵ surtout, attachent à cette garantie morale le plus/
haut degré d'importance. je ne sais, Monsieur, si vous avez conservé le/
modèle du Certificat en question : il était rédigé d'une manière éminemment/
propre à remplir l'objet proposé. auroste, lorsqu'il s'agit d'obliger, vous//

savez trouver ailleurs que dans votre Mémoire, des moyens aussi ingénieux, aussi/
féconds que le sentiment où ils prennent leur source./

. Veuillez agréer l'assurance de la considération la plus distinguée avec/
laquelle j'ai l'honneur d'être,/
. Monsieur, /

. Votre très-humble et très-obéissant Serviteur ;/
://: J.N. Niépce

. P.S. permettez-moi de joindre ici, l'expression/
des sentimens de ma femme pour vous, Monsieur, /
et pour Madame Royer à laquelle je vous prie/
de faire agréer mon respectueux hommage./.

://: À Monsieur, /
Monsieur Royer, Maire de Châlon, /
Rue du Commerce, /
. à Châlon sur Saone/

<D'une autre main>
[24 aout 1818/](#)
[Lettre de M. Niépce/](#)

¹ Pierre-Marie Royer (1756-1821). Il fut maire de Chalon-sur-Saône à trois reprises : de janvier 1805 à mars 1815, d'août à octobre 1815 et de mai 1816 à juin 1819.

² Antoine Mignon (1787-1866). Il avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

³ Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

⁴ Cf. Lettre du 2 juillet 1816, MNN.

⁵ Le duc d'Angoulême (1775-1844) et le duc de Berry (1778-1820). Fils du futur Charles X, il étaient les neveux du roi Louis XVIII.

